



Aux Présidentes et Présidents des Clubs de la Ligue,
Aux Présidents des Comités Départementaux,
Aux membres du Bureau Fédéral,
Le 04 mai 2024,

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Hauts-de-France des Echecs qui se déroulera :

Samedi 25 mai 2024 de 14h30 à 16h00

**Foyer L'Amoureux, 3 rue du Crinchon
62000 ARRAS**

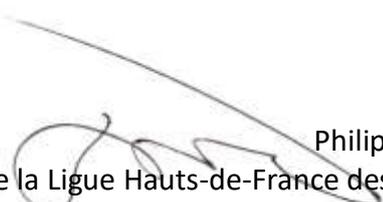
Ordre du jour :

1. Emargement et vérification des pouvoirs
2. Accueil par le Président de la Ligue Hauts-de-France des Echecs
3. Proposition de modification des statuts
4. Infos et questions diverses

Extrait d'une partie de l'article 11.1 des statuts actuellement en vigueur :

« L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si deux tiers au moins de ses membres, représentant au moins deux tiers des voix, sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée peut à nouveau être convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la nouvelle date fixée. L'assemblée statue alors sans condition de quorum. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, représentant au moins les deux tiers des voix. »

Comptant sur la participation du plus grand nombre.


Philippe Blot,
Président de la Ligue Hauts-de-France des Echecs